



Eco-quartier de Louvres et Puiseux-en-France

Atelier du 4 décembre 2014 sur la coulée verte des Frais Lieux et ses abords

Le 4 décembre 2014 à 19h30 à l'école de la Fontaine Sainte-Geneviève - Louvres

Une quarantaine de personnes participent.

Etaiement également présents :

- Margot Longé, EPA Plaine de France
- Tiphaine Albert, EPA Plaine de France
- Pascale Hanneltel, paysagiste de l'agence HYL
- Elise Ratcliffe, paysagiste de l'agence HYL
- Céline Liéby, urbaniste de l'atelier Roland Castro, Sophie Denissof et Associés
- Pierre-Antoine Tiercelin, Ville Ouverte, en charge de la concertation
- Aurélie Bouton, Ville Ouverte, en charge de la concertation

L'atelier alterne temps de présentation et temps de questions réponses. Pour faciliter la lecture, les remarques des participants sont regroupées par thème et indiquées en italique.

1. Présentation de la coulée verte et zoom sur le lot Q

Le compte-rendu reprend de façon synthétique les informations présentées lors de l'atelier. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le diaporama diffusé durant la réunion.

1.1. Restitution de la concertation

L'aménagement de la coulée verte des Frais Lieux a été discuté avec les Lupariens et Puiséens à l'occasion de plusieurs temps d'échanges : un atelier organisé en juin 2013, suivi d'une promenade commentée le 14 juin 2014 et d'un atelier le 19 juin 2014. Ce travail a permis de définir les usages et ambiances souhaités pour ce grand espace vert qui assurera la liaison entre le futur quartier des Frais Lieux et les quartiers actuels de Louvres et Puiseux-en-France.

1.2. Les usages et les ambiances des promenades

Les paysagistes de l'agence HYL, maître d'œuvre des espaces publics du secteur des Frais Lieux à Louvres et du Bois du Coudray à Puiseux-en-France, se sont appuyés sur les conclusions de la concertation pour concevoir l'aménagement de la coulée verte. Cet espace vert constituera une grande promenade, déclinée selon plusieurs séquences aux ambiances différentes. La coulée verte est ainsi renommée :

- **Promenade des Pommiers à Louvres** qui est imaginée comme une promenade dédiée aux circulations douces et ponctuée d'espaces de détente. Elle sera plantée tantôt de façon libre (séquences du chemin de cueillette (1) et de l'allée des pommiers (2)), tantôt de façon plus ordonnée (séquences du verger (3) et du champ en terrasse (5)).
- **Promenade de Derrière les Bois à Puiseux-en-France** qui est imaginée comme une promenade fleurie, dédiée à la balade avec un chemin enherbé et accueillant des essences odorantes et fleuries.

A. La Promenade des Pommiers à Louvres

- 1> Le chemin de cueillette
- 2> L'allée des pommiers
- 3> Le verger
- 4> Le petit bois dans la pente
- 5> Le champ en terrasse
- 6> La Place des Frais Lieux

B. La Promenade de Derrière les Bois à Puiseux-en-France

- 7> Le chemin fleuri
- 8> Le Parvis de la Mairie et la place d'entrée de ville
- 9> Le Mail, requalification de la RD184



1.3. Le prolongement des rues Baron et Tort

Deux options sont proposées pour le prolongement des rues Baron et Tort :

- La première option correspond au maintien du plan de circulation actuel.
- La seconde hypothèse, apparue au cours des études, a été présentée lors de la promenade commentée et de l'atelier de juin 2014. Cette proposition dérogeant au projet initial connu des habitants, les élus de Louvres ont souhaité en discuter avec les riverains afin qu'ils choisissent la solution qui leur semble la plus adaptée à leur quartier et à leurs pratiques. La réunion initialement prévue le 8 janvier 2015 a été décalée au 21 janvier 2015 à 19h30, en Mairie de Louvres.



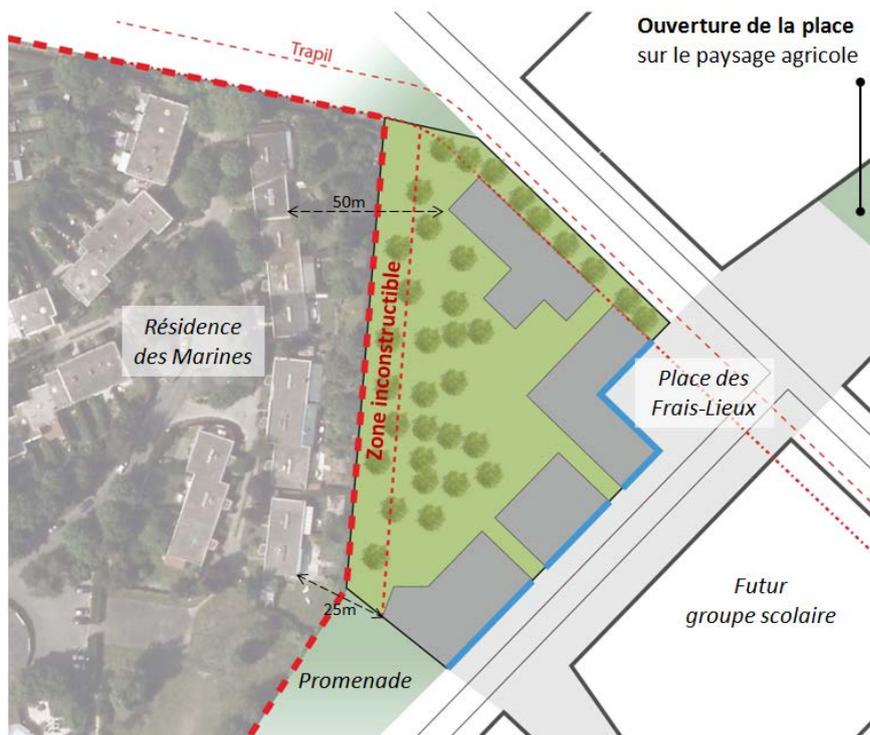
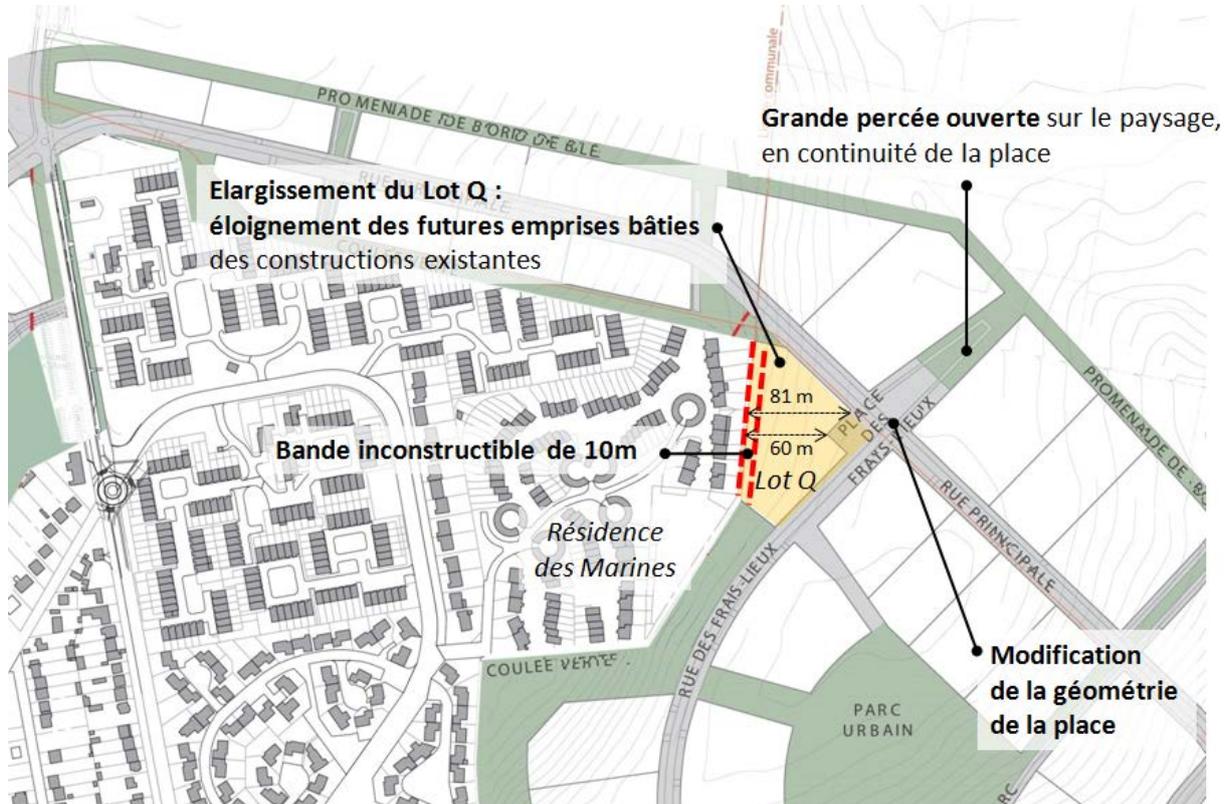
Option 1 : Maintien du plan de circulation actuel avec passage des voitures par la Promenade des Pommiers. Des liaisons douces mais pas de prolongement circulé vers la nouvelle rue des Frais Lieux.



Option 2 : Bouclage par la rue des Frais Lieux avec prolongement circulé des rues Baron et Tort. Pas de circulation dans la Promenade des Pommiers, sauf pour l'accès aux garages existants.

1.4. Zoom sur le lot Q

L'atelier Roland Castro – Sophie Denissof et Associés – architecte coordonnateur de la ZAC, a retravaillé le schéma directeur des Frais Lieux et précisé les principes d'aménagement du lot Q. Ce travail fait suite aux questionnements exprimés par les habitants des Marines lors de l'atelier public du 19 juin 2014, relatif à la hauteur des bâtiments qui seront construits sur ce lot.



Afin d'éloigner les nouvelles constructions des habitations existantes, le lot Q a été élargi et la géométrie de la place modifiée. Les bâtiments qui borderont cet espace public pourront être construits en gradin avec une hauteur décroissante vers le cœur d'îlot pour limiter les vues vers la résidence des Marines.

Le jardin de la résidence sera paysagé et planté ce qui contribuera à mettre à distance les nouvelles constructions.

2. Questions – réponses

Le prolongement des rues Baron et Tort

- *Nous sommes inquiets car on nous avait annoncé que les rues Baron et Tort ne seraient pas ouvertes à la circulation. Or depuis quelques mois on voit une alternative se profiler avec un prolongement circulé des rues. La densification du secteur va accroître la circulation dans ces rues si elles sont ouvertes. Il y a un problème de cohérence et d'évolution du projet.*
- *Je suis riveraine des rues Baron et Tort. J'ai acheté là car c'est tranquille.*
- *Quels seront les habitants qui participeront au vote sur le prolongement des rues Baron et Tort ? Ce sujet concerne en priorité les riverains et c'est eux qu'il faut consulter.*
- *Pourquoi les riverains des rues Baron et Tort seraient-ils les seuls à juger de ce sujet ? Il est question de créer une ville et si aucune communication n'est possible entre les anciens et les nouveaux quartiers, autant mettre des barrières infranchissables mais ce serait marcher sur la tête.*
- *Dans l'absolu, je comprends l'intérêt d'une liaison entre les quartiers. Mais il faut que l'existant le permette et les rues Baron et Tort actuelles ne sont pas dimensionnées pour accueillir de nouveaux flux de circulation.*
- *Si les rues Baron et Tort sont ouvertes à la circulation, on perdra notre tranquillité c'est pourquoi notre inquiétude s'exprime ce soir. Les gens ont acheté des pavillons dans ce quartier car ils souhaitent être tranquilles. Comment préserver cette tranquillité ?*
- *Pourquoi le prolongement circulé a-t-il été envisagé ?*
- *Où sera situé le centre commercial de la gare ? Les nouveaux habitants auraient-ils intérêt à passer par les rues Baron et Tort pour s'y rendre ?*

Margot Longé, chef de projet à l'EPA Plaine de France indique que le prolongement des rues Baron et Tort est un sujet important, pour lequel les habitants sont consultés à la demande des élus.

En effet, jusqu'à présent le projet urbain sur Frais Lieux ne prévoyait pas de liaisons automobiles avec les quartiers existants. Le prolongement des rues Baron et Tort est apparue en cours d'étude, car il permettrait d'offrir des liaisons supplémentaires aux habitants, ainsi qu'un accès rapide aux équipements des Frais Lieux pour les habitants actuels. Cette proposition dérogeant au projet initial connu des habitants, les élus de Louvres ont souhaité le soumettre à leur avis.

Lors de la réunion du 21 janvier 2015 qui se déroulera en Mairie de Louvres, en présence de Monsieur le Maire de Louvres, les riverains des rues Baron et Tort pourront opter pour la solution qui leur convient.

Pierre-Antoine Tiercelin, de Ville Ouverte, précise que cette nouvelle option est apparue pour améliorer les liaisons interquartiers. Les élus se sont en effet interrogés sur l'intérêt de créer de nouvelles rues en impasse sur le quartier des Frais Lieux. Le prolongement circulé des rues Baron et Tort induirait une augmentation du trafic dans ces rues, mais il s'agirait de flux minoritaires et d'une desserte locale. Certaines personnes pourraient effectivement emprunter ce trajet pour rejoindre la centralité commerciale du Quartier Gare, située en rez-de-chaussée des futurs logements.

Pascale Hanneltel, paysagiste de l'agence HYL, indique que la question des parcours se pose aussi pour les habitants actuels des rues Baron et Tort. Auraient-ils un intérêt à emprunter ces deux rues en voiture pour rejoindre plus vite la future rue des Frais Lieux ou une liaison pour les piétons et les vélos est-elle suffisante ? Les concepteurs se sont posés ces questions et les élus ont souhaité soumettre cette nouvelle option au débat.

- *Comment feront les habitants dont le garage est situé sur la portion de route qui relie les rues Baron et Tort ?*

Margot Longé indique que dans les deux solutions étudiées, il est bien prévu que les habitants pourront continuer à accéder à leur garage. Une voie carrossable de petit gabarit afin qu'elle reste confidentielle sera maintenue.

- *Quel serait le sens de circulation dans les rues Baron et Tort ? Y aura-t-il une continuité du trottoir avec les nouvelles rues des Frais Lieux ?*

Les travaux de l'Eco-quartier ne portent pas sur l'aménagement des rues Baron et Tort. Les deux voies en sens unique envisagées sur les Frais Lieux peuvent accepter un sens de circulation ou un autre, ou encore un double sens de circulation en fonction de ce qui sera décidé sur les rues Baron et Tort.

La Promenade des Pommiers à Louvres et la Promenade de Derrière les Bois à Puiseux-en-France

- *J'habite le hameau des Quatre Vents à Puiseux-en-France et nous ne souhaitons pas qu'il y ait de passage vers la promenade.*

Pascale Hanneltel, paysagiste de l'agence HYL, indique que le projet ne prévoit pas de passage entre la promenade de Derrière les Bois et le quartier existant de Puiseux-en-France. Les habitants qui le souhaitent pourront ouvrir leur clôture pour bénéficier d'un accès direct à la promenade. Cela relèvera de leur initiative.

- *Initialement, il était prévu une coulée verte mesurant 50 mètres de large sur toute sa longueur. Pourquoi la largeur de la coulée verte a-t-elle évolué ?*
- *J'habite la résidence des Fauvettes et nous sommes d'accord avec les largeurs proposées de 15m, 23m ou 35m suivant les séquences de la promenade.*

Pierre-Antoine Tiercelin indique que la largeur de la lanière a été débattue avec les riverains lors des ateliers précédents (voir compte rendu de l'atelier public du 19 juin 2014). Une largeur identique sur toute la longueur de la coulée verte risque d'entraîner des nuisances (coût de gestion en entretien, frontière entre quartiers existants et futurs) alors qu'une largeur variable permet à la fois d'avoir une promenade sur les parties larges de 15 mètres et quelques activités sur les parties les plus larges (points d'arrêt sur des largeurs variant entre 23 et 35 mètres).

- *Lors des ateliers précédents, il avait été évoqué l'idée d'une continuité entre le mail situé sous la ligne THT et la future promenade, en passant à travers la Pépinière. Où en est-on ?*

Margot Longé explique que cette option avait été évoquée il y a quelques années, car une des deux maisons situées sur le tracé de l'éventuelle liaison était en vente. La Ville de Louvres disposait d'un droit de préemption mais ne l'a pas mis en œuvre, cette option n'est donc plus d'actualité.

- *Quelle sera la hauteur des nouveaux logements créés le long de la promenade ?*

Céline Liéby, de l'atelier Roland Castro, Sophie Denissof et Associés, précise que le long de la Promenade des Pommiers sera surtout implanté de l'habitat individuel et intermédiaire avec une hauteur maximale de 10m, soit un rez-de-chaussée avec un étage et des combles (R+1+C) pour une maison, ou un rez-de-chaussée et deux étages (R+2) pour un petit collectif. Les nouveaux logements seront implantés à distance des habitations existantes car ils ne donneront pas directement sur la promenade et disposeront de jardins privés.

- *Quand la promenade sera-t-elle aménagée ?*

Margot Longé précise que la promenade sera réalisée en même temps que les nouveaux logements.

Le secteur des Frais Lieux

- *Pourquoi y a-t-il aussi peu de nouvelles rues pour desservir le quartier ?*
- *La nouvelle rue du parc débouchera-t-elle dans le lotissement des Fauvettes ?*

La nouvelle rue du parc ne débouchera pas dans le lotissement des Fauvettes, il n'y a pas de connexion prévue entre les Frais Lieux et les Fauvettes.

Margot Longé indique que plusieurs axes seront créés pour desservir le quartier des Frais Lieux :

- o un nouveau pont-route traversera la voie ferrée et permettra de rejoindre la RD 317,
 - o la « rue principale » se connectera à la route de Marly au nord de Puiseux-en-France (RD 184),
 - o la rue des Frais Lieux débouchera sur l'avenue du Général de Gaulle, au niveau du pont de la gare.
-
- *Il y aura des problèmes de stationnement car le projet ne prévoit que 1,5 places par logement. Les gens auront des difficultés à se garer et viendront stationner dans le lotissement des Fauvettes pour aller chercher leurs enfants à la nouvelle école.*

Margot Longé indique que le PLU de la Ville de Louvres impose des places de stationnement qui devront être intégrées dans les lots :

- o pour les logements collectifs :
 - jusqu'au T2, 1,5 place par logement
 - pour les logements de 3 pièces et plus, 2 places par logement,
- o pour les logements individuels : 2 places par logement.

D'autres places sont également prévues le long des voies publiques créées.

- *Y a-t-il un nombre de logements à respecter ?*

Margot Longé indique que l'objectif de construction est fixé à un peu plus de 2000 logements pour le secteur des Frais Lieux. Mais c'est une surface à construire qui devra être atteinte, plus qu'un nombre précis de logements dont les tailles peuvent varier.

- *Les réseaux du nouveau quartier seront-ils connectés à l'existant côté Derrière les Bois?*

Tiphaine Albert indique que l'ensemble des constructions bénéficieront de nouveaux réseaux, gérés dans la ZAC, qui ne seront pas connectés aux réseaux existants au niveau du quartier des Marines.

- *La rue principale passera-t-elle sur le Trapil ?*

Tiphaine Albert indique que le tracé de la rue principale suit le Trapil mais ne s'implante pas au-dessus de la canalisation conformément à la réglementation. Les contraintes liées à cette installation sont prises en compte dans le tracé et le positionnement de la chaussée.

- *Où se trouveront les centres d'intérêt du nouveau quartier des Frais Lieux ? Y aura-t-il un collège ?*

Céline Liéby explique qu'une polarité accueillant des commerces et un groupe scolaire sera créée autour de la future place située au nord du quartier des Frais Lieux. Un groupe scolaire avec un gymnase sera implanté au sud, à proximité de la voie ferrée. Une autre polarité sera constituée à l'entrée de ville de Puiseux-en-France. Par ailleurs, le Conseil Général a confirmé qu'un nouveau collège n'était pas nécessaire.

- *La promenade est moins large que prévu. Que sont devenues les surfaces d'espaces verts perdues ?*
- *Le plan initial de Monsieur Castro nous convenait bien avec ses logements disséminés dans la verdure. Pourquoi a-t-il évolué ?*

Par rapport au schéma directeur initial de 2010, il est toujours prévu le même nombre de logements sur les mêmes surfaces d'emprises foncières. En revanche, la représentation graphique du schéma directeur de l'Eco-quartier a évolué, mais les espaces verts privés et ceux relevant de l'espace public sont de même dimension.

Pascale Hanneltel explique que le plan a évolué pour s'adapter à la topographie et assurer un meilleur maillage des espaces publics. Les surfaces d'espaces verts ont été redistribuées avec une diminution de la largeur de la Promenade à certains endroits et une extension du parc des Frais Lieux.

- *Y aura-t-il des jeux dans le nouveau parc des Frais Lieux ? On nous avait promis des jeux pour le parc du Château et ils n'ont jamais été réalisés.*

Margot Longé indique que la nécessité de créer de nouveaux jeux pour enfants s'est exprimée lors des temps de concertation, et sera prise en compte pour la suite du projet.

Une étude de programmation sera lancée par l'EPA pour définir l'équipement du parc des Frais Lieux. Les habitants seront associés à cette réflexion, qui permettra de bâtir le cadre des études de conception du parc à conduire avant le lancement des travaux.

Le lot Q sur le secteur des Frais Lieux

- *Pourquoi vouloir développer une centralité à cet emplacement au nord du quartier des Frais Lieux ?*
- *Est-il possible de décaler la rue principale ?*

Céline Liéby indique que la future place sera située au croisement des deux axes principaux du nouveau quartier : la rue principale et la rue des Frais Lieux. Il n'est pas possible de décaler la rue car cela remettrait en cause à la fois les choix techniques retenus pour la gestion des eaux pluviales mais également les optimisations réalisées sur la gestion des terres (déblais /remblais) sur cet axe majeur du quartier des Frais Lieux.

Pierre-Antoine Tiercelin indique que l'augmentation de la population va générer de nouveaux besoins. Une centralité importante est créée à proximité de la gare, mais il n'est pas possible ni souhaitable de concentrer l'ensemble des commerces et des équipements au même endroit. La nouvelle place permettra de développer une offre de commerces proximité, permettant aux habitants du quartier de venir acheter leur pain à pied ou en vélo et de déposer leurs enfants à l'école à pied également.

- *Une hauteur de R+5 étages c'est beaucoup. On va avoir une cité qui donnera sur nos jardins ?*
- *Les constructions sont tout près de notre terrain.*
- *Ce sont les 5 étages qui posent problème.*
- *La hauteur de R+5 étages constitue-t-elle un maximum ?*

Céline Liéby explique qu'une place commerçante doit être bordée de bâtiments pour fonctionner, car les constructions qui abritent des rez-de-chaussée commerciaux doivent être directement accessibles depuis l'espace public. Sur le lot Q, les concepteurs réfléchissent à des immeubles en gradin, afin de limiter les vues vers les constructions existantes. Le cœur de lot qui sera paysagé et planté, contribuera à mettre à distance les nouvelles constructions, les nouveaux habitants verront peu les logements actuels.

Une bande inconstructible de 10 mètres est prévue au PLU entre le lot Q et les habitations existantes, comme l'indique le schéma en page 3 de ce compte-rendu.

Céline Liéby précise que la hauteur maximale autorisée par le PLU sur les Frais Lieux est de 19m, soit R+5 étages. Le PLU permet ponctuellement 3 mètres supplémentaires, pour des raisons paysagères et/ou architecturales, lorsque le choix de vouloir marquer un espace public spécifique est justifié : angle de voie, place, le long du parc urbain, ... par exemple. Les bâtiments implantés autour du Parc de Frais Lieux pourront atteindre cette hauteur car ils bénéficieront d'un vaste espace libre en vis-à-vis.

- *Les enfants joueront dans le parc de la résidence ce qui générera des nuisances.*
- *Au départ la Promenade longeait la résidence des Marines, la verdure nous protégeait. Pourquoi a-t-elle été supprimée à cet endroit ?*
- *Pour l'instant nos maisons donnent sur un champ. On nous avait promis une zone pavillonnaire et à la place il y aura des immeubles.*
- *Le quartier des Marines sera entouré de routes alors que nos rues sont très calmes aujourd'hui. Les nuisances se cumuleront avec les routes, les logements, le bruit dans le jardin de la résidence...*

Pierre-Antoine Tiercelin souligne que les riverains se protègent déjà de la vue avec des haies arbustives. Certaines nuisances ne sont pas cumulatives, au contraire elles s'annulent. Le bruit généré par les rues et la place sera atténué par les immeubles. Le jardin de la nouvelle résidence sera utilisé par les familles et si la Promenade des Pommiers se prolongeait devant les Marines, elle serait moins large que cet espace vert privé.

- *Pourquoi ne pas avoir conservé la même logique de construction jusqu'à la rue des Frais Lieux ? Vous placez des immeubles de R+5 étages, vous voulez ouvrir les voies à la circulation, alors qu'il faudrait conserver une logique de tranquillité et de convivialité à proximité de l'existant.*

Pierre-Antoine Tiercelin rappelle que la question de la densité avait été abordée lors des premiers ateliers de concertation. Pour un même nombre de logements, on aurait pu faire des pavillons mais l'emprise nécessaire au sol aurait été beaucoup plus importante. Aujourd'hui les concepteurs réfléchissent à un équilibre avec des logements intermédiaires (maisons superposées) ou des petits collectifs permettant de limiter l'étalement urbain tout en assurant un confort de vie avec des jardins privatifs, des terrasses, des loggias...

- *La conception de l'îlot Q peut-elle encore évoluer ?*
- *Pourquoi ne pas organiser un vote sur les Marines ?*

Pierre-Antoine Tiercelin explique que les ateliers de concertation permettent de travailler de façon qualitative. Il n'y aura pas de vote sur ce projet d'envergure régionale. Les objectifs de construction de logement constituent un invariant, ce qui n'empêche pas un travail qualitatif sur la forme. Les concepteurs sont présents aux ateliers pour écouter et prendre en compte l'avis des participants. Le lot Q a été retravaillé pour répondre aux inquiétudes des habitants des Marines et il continuera à évoluer pour prendre en compte les remarques, tout en respectant les grands invariants du projet. L'étape suivante sera la définition de la forme souhaitée pour les bâtiments puis les architectes dessineront les constructions.

- *Je comprends que vous souhaitiez aménager l'îlot Q, mais cette situation n'est pas sécurisante pour nous et nous ne sommes pas rassurés car on va être exposés aux regards et aux nuisances. Avant que la végétation ait poussée, nos maisons donneront sur un espace désertique. Il faudrait un écran de verdure pour nous protéger.*

Cet espace ne sera pas désertique, même si les arbres n'auront pas atteint leur développement complet au moment de la livraison des logements.

Pascale Hanneltel indique que le pré-verdissement est une solution à étudier, pour permettre aux arbres de se développer avant la construction des nouveaux bâtiments.

Questions diverses

- *A-t-on prévu l'installation de professionnels de santé pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants ? J'habite à côté du cabinet médical de la rue du Dr Paul Bruel et il y a des conflits d'usage entre les habitants et les patients du centre de santé.*

Margot Longé indique que les professions libérales pourront s'installer dans les futurs bâtiments, mais cela relèvera de leur propre initiative.

- *Y a-t-il un rapport entre le projet de déchèterie Cosson et le projet d'Eco-quartier ?*

Tiphaine Albert indique qu'il n'y a pas de rapport entre le projet de déchèterie Cosson et le projet d'Eco-quartier. Toutefois, il est prévu de traiter les vues entre les futurs logements des Frais Lieux et la déchetterie dans le projet d'Eco-quartier.

- *Est-il prévu d'augmenter les effectifs de gendarmerie et d'implanter un commissariat ?*
- *On connaît déjà des problèmes de sécurité. Avec l'augmentation de la population, n'y a-t-il pas un risque d'augmentation de l'insécurité ?*

La réponse appartient aux services de l'Etat. Cependant de façon générale les effectifs de police et de gendarmerie sont calculés selon des ratios qui dépendent du nombre d'habitants..

L'information et la participation aux démarches de concertation

- *Il y a eu un manque d'information pour cette réunion. Nous sommes nombreux à avoir appris la tenue de cet atelier grâce à nos voisins.*
- *Nous aurions participé avant aux réunions de concertation si nous avions été informés.*
- *Cette réunion est une fausse consultation. On veut nous imposer un accès à l'Eco-quartier par les rues Baron et Tort dont nous ne voulons pas. Nous souhaitons en parler aujourd'hui.*

Pierre-Antoine Tiercelin indique que différents supports d'information sont mis en œuvre avec des panneaux lumineux et un tractage, parfois dans toutes les boîtes aux lettres, parfois seulement dans les lieux publics. Par ailleurs, les ateliers de concertation sont annoncés sur le site Internet de l'Eco-quartier. Pour être sûr d'être tenu informé, il invite les participants à s'inscrire sur la liste de diffusion permettant de recevoir les mails d'invitation.

Pierre-Antoine Tiercelin souligne qu'il est normal que les inquiétudes s'expriment. Les élus en ont conscience, c'est pourquoi ils ont souhaité consulter les riverains et organiser une réunion spécifique sur le prolongement des rues Baron et Tort. Cependant, 22 personnes sur les 40 présentes à l'atelier participent pour la première fois et il n'est pas possible de parler de fausse concertation, alors que des Lupariens et Puiséens s'investissent depuis 5 ans dans un projet qui se construit avec eux. Sans fermer la réunion aux autres Lupariens, ce sont surtout les riverains qui se déplaceront le 21 janvier pour donner leurs avis et s'ils refusent le prolongement pour la circulation automobile, celui-ci ne se fera pas.

Pour mémoire, l'ensemble des supports de présentation et compte-rendu des temps d'échanges sont disponibles sur le site Internet de l'Eco-quartier :

Réunions publiques :

- 12 juin 2014 : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- 27 juin 2013 : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- 23 novembre 2012 : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- 22 juin 2011 : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- 19 février 2010 : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- 10 avril 2010 : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- 3 juin 2009 : [Compte-rendu](#)
- 2 juin 2009 : [Compte-rendu](#)

Ateliers :

2013-2014, la concertation sur les espaces verts de l'Eco-quartier

- atelier du 26 mars 2013, sur le square urbain du Quartier Gare : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 18 juin 2013, sur la lanière végétale des Frais Lieux : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- promenade commentée du 14 juin 2014 sur la lanière végétale des Frais Lieux: [Compte-rendu](#)
- atelier du 19 juin 2014 sur la lanière végétale des Frais Lieux : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)

2011, la concertation sur la reconversion des silos

- atelier du 29 juin 2011 sur les silos à grains : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 17 octobre 2011, sur l'appel à idées : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)

2010, la concertation préalable à la création de ZAC

- atelier du 23 février 2010, sur la démographie : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 3 mars 2010, sur les déplacements : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 17 mars 2010 sur les équipements : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 22 mars 2010 sur l'environnement : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 31 mars 2010 sur les formes urbaines : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)
- atelier du 8 avril 2010, sur la maquette et le projet : [Diaporama](#) - [Compte-rendu](#)

2009, diagnostic partagé et sensibilisation au projet d'Eco-quartier

- atelier du 9 juin 2009, sur l'environnement : [Compte-rendu](#)
- atelier du 16 juin 2009, sur l'identité : [Compte-rendu](#)
- atelier du 23 juin 2009, sur le vivre ensemble : [Compte-rendu](#)
- atelier du 6 juillet 2009, de bilan de la concertation : [Compte-rendu](#)